REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECISION N° 000443 /CAB/MINMAP DU 16 AOUT 2023
portant désignation des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics.-

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 0203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics,

DECIDE :

Article 1er.- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, désignés pour un mandat de deux (02) ans renouvelable une fois, Présidents des Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ci-après :

1- Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral

Président : Monsieur Eugène EWANE ESSENGUE.

2- Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord

Président : Monsieur MANA NOUHOU.

3- Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest

Président : Monsieur GUIAKAM DZUTCHUMYIN Jacques.

4- Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud-Ouest

Président : Monsieur FONJU Bernard NJUKANG.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
VISA
000160 | 03 AOUT 2023
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

Yaoundé, le 16 AOUT 2023

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

IBRAHIM TALBA MALLA